



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie



Aéroport de Nouméa-La Tontouta, le 29 juillet 2011

DOSSIER DE PRESSE

La formation continue des pompiers d'aérodrome désormais dispensée en Nouvelle-Calédonie

Contact presse

Service communication CCI

Responsable : Sidonie Ganatchian, tél : 24.31.48 – fax : 24.31.31 – s.ganatchian@cci.nc

SOMMAIRE

I. Des formations obligatoires

II. NOUVEAUTE : « la formation continue » des pompiers peut être à présent réalisée localement, grâce au centre Georges Pigeon

III. La première session de « formation continue » de pompiers sur le territoire rendue possible grâce au partenariat CCI, IFAP et DAC

IV. Enjeux et perspectives pour le centre Georges Pigeon

V. Le détails de la formation

Intervenants :

- André DESPLAT : président de la CCI-NC
- Emmanuel FAURE : Chef de projet IFAP

I. DES FORMATIONS OBLIGATOIRES

Les collectivités publiques en charge de la gestion des aérodromes ont l'obligation réglementaire de former leurs agents.

Etre pompier d'aérodrome passe par quatre formations :

- 1/ formation initiale de pompier volontaire
- 2/ formation spécifique de pompier d'aérodrome
- 3/ formation sur la plate-forme d'intervention dédiée
- 4/ **formation continue tous les trois ans qui permet de maintenir ses acquis**

II. NOUVEAUTE : LA « FORMATION CONTINUE » PEUT ETRE REALISEE A PRESENT LOCALEMENT, GRACE AU CENTRE GEORGES PIGEON

Tout pompier d'aérodrome doit donc suivre tous les trois ans, une « formation continue » qui lui permet de renouveler son agrément. Jusqu'à présent, seul un centre était conventionné et permettait d'assurer les formations continues de maintien des acquis. Situé à Chateauroux en France, il accueillait l'ensemble des pompiers d'aérodrome.

Depuis avril 2010, le centre de formation Georges Pigeon de la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, situé à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta est agréé par la Direction de l'aviation civile **pour dispenser cette formation localement. C'est le deuxième centre de formation de pompier d'aéroport au niveau national.**

Le centre de formation Georges Pigeon

Créé par la CCI en 2005, le centre dispose d'une salle de formation dédiée mais surtout d'un plateau technique avec plusieurs aménagements spécifiques permettant de reconstituer diverses situations de feux d'hydrocarbure, parmi lesquels :

- mur de feu
- feu sur vanne
- feu sur réacteurs
- caisson de flashover (embrasement général en milieu confiné)
- situations d'intervention

Les stagiaires peuvent donc mettre en pratique en situation réelle leurs techniques d'intervention, de protection individuelle, d'évacuation et de moyens d'extinction.

Jusqu'en 2010, il servait de plate-forme d'entraînements au SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre les incendies d'aéronefs) de l'aéroport de Nouméa-LaTontouta.

Depuis avril 2010, il a été agréé centre de formation par la Direction générale de l'aviation civile pour dispenser la formation continue de pompier d'aéroport.

Ces formations s'adressent aux pompiers d'aérodrome, quel que soit le niveau SSLIA de la plate-forme sur laquelle ils exercent. Les formateurs sont eux-mêmes des pompiers du SSLIA de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta.

Le plateau technique permet de dispenser une formation d'excellence.

III. UNE PREMIERE SESSION DE « FORMATION CONTINUE » DE POMPIERS SUR LE TERRITOIRE RENDUE POSSIBLE GRACE AU PARTENARIAT CCI, IFAP et DAC

Né d'une volonté commune de former les pompiers localement, dans une optique d'optimisation des coûts et d'uniformisation des compétences, ce dispositif de formation à pu voir le jour grâce à des actions concertées entre la Direction de l'aviation civile de Nouvelle-Calédonie, la Chambre de commerce et d'industrie et l'Institut de formation à l'administration publique pour la partie financement.

L'IFAP, qui finance ce projet pour un montant de 3,2 millions CFP, précise en effet que former sur place évite l'ensemble des frais de logistique engendrés par des déplacements en métropole (transports, hébergement...) et permet de diviser les coûts par trois. Ce dispositif lui permet d'optimiser la gestion des fonds publics.

IV. ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LE CENTRE GEORGES PIGEON

1/ Bientôt une « formation initiale » de pompiers en Nouvelle-Calédonie

Dès 2012, la création d'une maquette d'avion permettra de proposer toutes les situations d'évacuation de carlingue. C'est avec cette maquette que le centre de formation Georges Pigeon pourra obtenir l'agrément pour la « formation initiale » de pompier d'aéroport en plus de celle de « formation continue » déjà reçue.

2/ A terme, ce centre couvrira l'ensemble de la région Pacifique et pourquoi pas l'Océan Indien

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la volonté de la Direction générale de l'Aviation civile de doter le territoire national, de centres de formation par zone géographique.

Celui de la Nouvelle-Calédonie a été financé dans le cadre du budget sûreté sécurité (92 millions CFP) et couvrira les zones Pacifique et peut-être Océan Indien. Il sert de modèle et a servi d'expérimentation dans la création de telle structure.

Il pourra former des personnes de Wallis et Futuna, Polynésie Française, Vanuatu, Nandi etc...

V. LE DETAILS DE LA FORMATION

Les 8 personnes formées au cours de cette première session sont issues de :

- Ouvéa (2 pompiers)
- Lifou (1 pompier)
- Ile des Pins (2 pompiers)
- Magenta (2 pompiers)
- Touho (1 pompier)

Normalement de 35 heures par session, cette formation s'étend sur trois jours supplémentaires afin d'accroître le niveau de compétences de chaque stagiaire.

Le nombre de stagiaire par session est limité à huit afin de permettre à tous les stagiaires de faire suffisamment d'exercices pour atteindre l'objectif pédagogique.

Objectifs

Il s'agit de former, évaluer le stagiaire en vue de renouveler l'agrément de pompier d'aéroport conformément à la réglementation SSLIA et aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Objectifs de la formation

C'est une remise à niveau :

- révision générale des modules du tronc commun
- présentation des évolutions technologiques et réglementaires du métier
- pratique de tous les exercices feux sur site

Pédagogie de la formation

Le stagiaire est testé quotidiennement sur ses connaissances générales et revoit toutes les techniques de menée de l'équipe dans la lutte contre les incendies d'aéronefs.

Contenu de la formation

- connaissances des aéronefs
- objectif du SSLIA
- agents extincteurs utilisés
- protection des personnels
- tactiques de lutte contre l'incendie des aéronefs et techniques d'interventions spécifiques

Pratique

- tests physiques en salle de sport
- parcours pour Appareil Respiratoire Isolant
- exercices sur atelier feu de train, feu de réacteur, mur de feu rotatif (fort rayonnement), phénomène du Flash Over, pénétration dans un fuselage d'avion et recherche de victime, feux de nappe

Certains exercices se font de nuit

Evaluation du stagiaire

Une évaluation théorique du stagiaire se fait sous forme de QCM à la fin de chaque journée, pour le préparer à l'épreuve finale.

L'examen final est composé d'une épreuve théorique (1 heure) et d'une épreuve pratique (1 heure).

A l'issue de la formation, chaque stagiaire se voit remettre un livret de formation validant la réussite aux différentes évaluations. Ce livret est son « passeport » pour exercer sur chaque plate-forme aéroportuaire.